

LE JEUDI 25 JANVIER 2024 TOUS MOBILISÉS CONTRE L'INCLUSION FORCÉE

La FNAS FO, se félicite que le conseil constitutionnel ait censuré, dans un avis rendu le 28 décembre 2023, l'article du projet de loi de finances relatif aux Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), pierre angulaire de la loi sur l'inclusion scolaire.

Nous demandons le retrait de cet article de loi.

Il prévoit la création du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS), chargé de définir le quota d'heures des aides humaines – AESH, professionnels du Médico-social ou de Santé - et de placer sous tutelle de l'Éducation Nationale les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). L'objectif est de privilégier une logique budgétaire au détriment du droit à la compensation et de remettre en cause la mission indépendante des MDPH d'évaluer les besoins et les compétences, de chaque enfant.

Le Conseil Constitutionnel précise qu'il censure cet article uniquement au motif que « *ces dispositions ne trouvent pas leur place dans une loi de finances.* » Il laisse donc la possibilité au gouvernement ATTAL/MACRON de présenter à nouveau ce projet dans le cadre législatif approprié.

Cette situation doit nous inciter plus que jamais à nous mobiliser pour obtenir le retrait définitif de l'Acte 2 de l'inclusion.

Tous en grève et manifestation

Jeudi 25 janvier 2024

**à partir de 13H, Place Edmond Rostand
(RER Luxembourg)
pour un départ à 14h30
en direction du ministère de l'Éducation Nationale**

Paris, le 6 janvier 2024